

COMMUNIQUÉ

DU MAIRE DE STAINS AZZÉDINE TAÏBI
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

Stains, le 21 mars 2022

Mardi 22 mars 2022 à 18h30

Lancement de l'Observatoire des discriminations à Stains, un outil au service de l'égalité républicaine.

Le mardi 22 mars 2022, dans le cadre du Mois de l'Égalité, la ville de Stains organise la soirée de lancement de l'Observatoire des Discriminations. Lors de cette soirée exceptionnelle, qui aura lieu à partir de 18h30 à la médiathèque Louis-Aragon (Parvis Hubertine-Auclert), seront présentes plusieurs personnalités. Parmi elles, l'anthropologue et professeur émérite Alain BERTHO, le sociologue et professeur de Paris 8 Pascal NICOLAS-LE STRAT, ou encore l'avocat Arié ALIMI.

L'observatoire des discriminations est un outil à visée scientifique. Il aura pour objet dans un premier temps, d'établir un état des lieux précis et documenté des discriminations existantes à Stains, sur divers sujets tels que l'éducation, l'accès à l'emploi, à la formation ou au logement. D'autre part et sur la base de ces données, la ville de Stains pourra développer son action en proposant des politiques publiques ciblées, répondant au mieux aux besoins des habitants en matière de lutte contre les discriminations.

Comme l'a révélé en 2018 le rapport parlementaire Cornut-Gentille/ Kokuendo, puis celui du Défenseur Des Droits en 2020, relatif aux des discriminations liées à l'origine, il est urgent que les instances publiques agissent pour assurer l'égal traitement de tous les citoyens.

Le département de la Seine-Saint-Denis reste l'un des plus touchés par les discriminations, ces dernières accentuant gravement les inégalités d'accès aux droits des citoyens.

Azzédine TAÏBI
Maire de Stains